

PLAN DE PROTECTION 2021-2022 (version évolutive du 10 janvier 2022)

MESURES POUR LA REPRISE DES COURS LE 10 JANVIER

Pour faire face à la forte progression du variant Omicron, le canton du Valais a arrêté les mesures pour la reprise du 10 janvier 2022.

Les Écoles BUISSONNETS MONTANI appliquent le plan de protection élaboré par le Canton. Ce plan de protection adapté veut garantir un enseignement présentiel et réduire les situations de quarantaine tout en préservant la santé de nos élèves, enseignants et autres collaborateurs. Ce plan est évolutif.

Enseignants et personnel administratif

Dans tous les degrés, les enseignants et collaborateurs des écoles BUISSONNETS MONTANI porteront le masque, aussi bien en classe que dans les espaces communs. La vaccination est en outre fortement recommandée.

Hors du cadre scolaire, les mesures de précaution usuelles sont à respecter.

Les personnes présentant des symptômes sont instamment priées de rester chez elles et de se faire tester dans les meilleurs délais.

Étudiants des classes 9CO – 10CO – 11CO – OR – M1 – M2 – M3 – M3m2 – BT

Au cycle d'orientation et en classe OR (Secondaire I), ainsi que dans toutes les classes de Maturité suisse et de Bac français (Secondaire II), tous les élèves portent le masque aussi bien en classe que dans les espaces communs. Le port du masque est obligatoire également durant les périodes d'éducation physique en salle.

Les tests répétitifs sont ainsi abandonnés au CO et en classe OR.

En cas de flambée dans une classe (plus de 3 élèves positifs dans la classe), les parents sont informés et invités à recourir à des autotests (**uniquement en cas de flambée et si l'élève n'a pas de symptôme**). Si le test est négatif, l'élève retourne en classe. Si l'autotest s'avère positif, l'élève devra rester 10 jours en isolement à domicile au mieux après **confirmation par un test PCR dans un centre de test dédié**.

Lors d'une investigation de flambée dans une classe, il est demandé aux élèves d'éviter les activités extra-scolaires (sport, activités culturelles, anniversaire...).

Mesures sanitaires

- Les étudiants du Secondaire II et les adultes actifs dans les Écoles (enseignants, personnel administratif, ...) se désinfectent les mains avec le gel hydro-alcoolique disponible dans l'école.
- Les gestes barrières sont appliqués par tous (<https://ofsp-coronavirus.ch>) :
 - se laver régulièrement et soigneusement les mains à l'eau et au savon, et dans tous les cas lors de leur arrivée en classe ;
 - éviter les poignées de main ;
 - tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude ;
 - garder ses distances autant que possible.
- Les étudiants ne doivent pas partager de boisson ou de nourriture, ni durant la récréation, ni à tout autre moment.
- Durant les interours, les étudiants restent dans leur classe en prenant soin d'**aérer convenablement la classe**.
- Les personnes externes, dont les parents, doivent, en principe, éviter le périmètre de l'école. Elles ne se rendent à l'école que sur rendez-vous, que cela soit sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Le port du masque est obligatoire.
- Les surfaces et les objets sont régulièrement nettoyés.
- Le secrétariat est équipé d'un plexiglas protégeant le personnel administratif en contact direct avec les visiteurs.

En cas de symptômes

- Si une personne présente des symptômes, elle reste à domicile dans l'attente des consignes du médecin traitant qui est à contacter téléphoniquement ou se rend dans un centre de dépistage pour se faire tester.

- Conformément aux directives de l'OFSP, l'emploi d'un **autotest n'est pas recommandé en cas de symptômes** du Coronavirus. Dans cette situation, il s'agit de se faire tester par une personne professionnelle.
- Si une personne présente des symptômes à l'école, elle est isolée jusqu'à son retour à domicile qui s'effectue dans les plus brefs délais. Elle contacte son médecin traitant qui prend les dispositions nécessaires ou se rend dans un centre de dépistage pour se faire tester.
- Les mesures d'auto-isolément sont appliquées dans l'attente des résultats du test.
- En cas de test négatif, il faut attendre 24h après la résolution des symptômes avant de retourner à l'école.

Utilisation de la Grande Salle sur le temps de midi

- Les élèves peuvent s'y rendre sur le temps de midi uniquement sur inscription et durant des intervalles limités dans le temps. Ils doivent en outre respecter les différents points de la charte spécifiquement élaborée quant à l'utilisation de la Grande Salle durant la pause de midi.

Le strict respect du plan de protection est attendu, il est essentiel au bon déroulement de la suite de l'année scolaire. Les Écoles BUISSONNETS MONTANI comptent sur le sens de la responsabilité de l'ensemble des acteurs des deux écoles. Elle se tient à votre disposition pour toute question relative à ce plan de protection et vous remercie par avance de votre précieuse collaboration.

Un grand MERCI à tous !